



**MISSION À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO
DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
MONSIEUR JACQUES CHAGNON**

Fiche synthèse

(mise à jour : 2019-02-18)

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)- Toronto (Ontario)- 20 novembre 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Association parlementaire Ontario-Québec a été créée le 1^{er} juin 1991. Depuis, 24 rencontres bilatérales ont eu lieu en alternance à Toronto et à Québec.- La dernière rencontre de l'APOQ a eu lieu du 7 au 9 février 2018 à Québec. Les thèmes abordés ont été l'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec, la légalisation du cannabis ainsi que les réalités des peuples autochtones et les initiatives les concernant.- Le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, a été invité à un événement visant à souligner la contribution de M. Dave Levac à titre de 41^e président de l'Assemblée législative de l'Ontario, poste qu'il a occupé de novembre 2011 à juillet 2018. Cette activité a été réalisée sous la présidence de M. Ted Arnott, 42^e et actuel président de l'Assemblée législative.- À cette occasion, le portrait de M. Levac, qui ornera les murs de l'Assemblée législative de l'Ontario, a été dévoilé.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Remercier M. Levac pour sa contribution positive aux relations interparlementaires entre l'Ontario et le Québec, lors de sa présidence.- Établir un premier contact avec les nouvelles autorités de l'Assemblée législative de l'Ontario, à la suite des élections tenues le 7 juin 2018.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE) - Réitérer l'importance, pour l'ANQ, de ses relations avec le parlement ontarien, notamment dans le cadre de l'APOQ, alors que les deux parlements ont été renouvelés au cours des derniers mois.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS - Le président de l'ANQ a remercié M. Levac pour sa contribution aux relations interparlementaires entre l'Ontario et le Québec.
- Le président a échangé avec M. Arnott sur l'importance que l'ANQ accorde à sa relation avec l'Assemblée législative de l'Ontario, sur les dernières activités de l'APOQ, de même que sur celles à venir.

COÛT	Repas ¹	35,00 \$
	Hébergement	325,53 \$
	Transport ²	541,57 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	94,32 \$
	Total	996,42 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.